

Suspension de la baisse du seuil de TVA : une première victoire pour les auto-entrepreneurs

Lors des questions au gouvernement, le Ministre Éric Lombard a officiellement annoncé la suspension de la baisse du seuil de TVA à 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2025. Une décision saluée par la Fédération qui se bat depuis plusieurs mois contre cette réforme injuste.

Une courte bouffée d'air pour les auto-entrepreneurs

Cette suspension constitue une première victoire importante, obtenue grâce à la mobilisation de nombreux acteurs du secteur. Elle va permettre aux auto-entrepreneurs de souffler temporairement, dans un contexte économique déjà fragilisé par l'inflation, les charges croissantes et l'incertitude réglementaire.

Mais cette bouffée d'air pourrait être de courte durée. *“Nous avons gagné une bataille, mais pas la guerre. Les auto-entrepreneurs repartent en apnée dès la préparation du budget 2026, commente Grégoire Leclercq, président de la FNAE. La question se pose vraiment : le gouvernement va-t-il replonger leur tête sous l'eau dès le 1er janvier prochain ?”*

Un risque de restriction sectorielle

Dans sa réponse, le Ministre Eric Lombard a notamment évoqué la volonté du gouvernement de restreindre les seuils de TVA propres aux secteurs du bâtiment dans le cadre du prochain Projet de Loi de Finances (PLF 2026). *“Nous réaffirmons notre opposition ferme à toute différenciation entre les artisans du bâtiment et les autres acteurs de l'artisanat au sens large : c'est une complexification sans fondement, et une inégalité de traitement que nous n'acceptons pas”*, réplique la fédération.

La FNAE tient à remercier toutes celles et ceux qui se sont battus : collectifs, parlementaires, syndicats partenaires. C'est la preuve que l'unité paie, mais la vigilance reste de mise. Elle appelle de nouveau à la mobilisation le 6 mai 2025 devant Bercy, de 09h à 12h, pour maintenir la pression, refuser toute restriction à venir, défendre l'égalité de traitement entre tous les indépendants, et soutenir les 11 parlementaires reçus ce jour-là par la Ministre Véronique Louwagie à ce sujet.